



Nous contacter :
Mairie de Fressines
 23 route de La Crèche
 79 370 Fressines
 Tél: 05 49 73 98 73
 Fax: 05 49 73 98 74
 mairie-fressines@wanadoo.fr
La mairie est ouverte tous les
après-midis de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi.

Journal de communication de la commune de FRESSINES

Edito

Cet éditto est entièrement consacré à un sujet qui n'est pas sans nous préoccuper. En effet, la réforme territoriale alimente nos séances de conseils municipaux et communautaires. Les projections de fusion des intercommunalités qui sont faites par les services de l'Etat, ne peuvent pas nous satisfaire au regard du mépris qu'ils opèrent face au travail et réflexions des élus locaux.

En partenariat avec les communes voisines et le pays mellois, des études ont été diligentées auprès du cabinet KPMG, qui a fourni un travail remarquable sur les incidences et les avantages à rejoindre les différents territoires. Les comparaisons sur la fiscalité, les coûts des services, la gouvernance, les compétences à garder, à reprendre ou à transférer, je pense entre autres aux écoles dans l'hypothèse d'une fusion entre les cinq communes du pays mellois, nous ont permis

d'arrêter notre souhait de rejoindre les communautés de communes de Plaine de Courance et de Val de Boutonne.

Un souhait qui s'appuie aussi sur des méthodes de gestion similaires à celles de notre communauté, pour un socle intercommunal à taille raisonnable, au sein duquel la représentativité serait considérée et dont l'élu de la plus petite commune serait entendu.

Le 13 septembre, vos élus ont assisté à la dernière présentation des études par le technicien KPMG. Le conseil municipal, réuni le 18 septembre, a validé par délibération son souhait de rejoindre ces deux communautés, délibération aussitôt transmise à M. le Préfet.

Si des directives en haut lieu ont été données aux représentants de l'Etat pour que les élus locaux soient entendus, vraisemblablement M. le Préfet n'en a pas été informé, puisqu'en commission départementale de coopération

intercommunale du 27 septembre dernier, il a confirmé un regroupement à 5 communautés de communes, formant aujourd'hui le pays mellois, soit 82 communes représentées par une centaine de délégués. Parallèlement, il laisse la communauté de communes de Plaine de Courance seule, compte tenu de l'impossibilité de la faire cohabiter pour l'instant avec la CAN. Cette situation serait ainsi revue après les élections de 2014. Les maires du canton ont saisi par courrier M. le Préfet pour lui signifier leur fort mécontentement. Nous avons aussi évoqué la saisie du tribunal administratif pour abus de pouvoir et jugement trop arbitraire, alors que la solution qui lui est proposée répond à la cohérence de l'organisation spatiale des territoires et à l'efficacité de l'action publique au meilleur coût. Je souhaite vous dire que vos élus et moi-même suivons de très près ce dossier pour garantir l'intérêt des administrés

Edito

Les décisions du Conseil Municipal

- La commune recrute trois agents recenseurs
- Séances du 18 septembre, 9 et 30 octobre 2012
- Mise en place d'un plan alimentaire à la cantine scolaire
- Animation à la bibliothèque
- Sécheresse et fissures sur les bâtiments, dernier rappel

À savoir

- Cérémonie du 11 novembre
- Vœux à la population et repas des aînés à noter sur vos agendas
- Les points d'apport volontaire ne sont pas des déchetteries
- Demande d'autorisation de voirie
- Rappel : inscriptions sur les listes électorales

La vie associative

- ACAF : le marché du Beaujolais
- Sport attitude : sortie « footing »
- ACAF et fêtes de fin d'année
- Fête de la musique 2013
- Concert Rock le 17 novembre
- La Tribu des Tamalou
- Association des Parents d'Elèves
- Les Baladins de Fressines

Les décisions du Conseil Municipal

La commune recrute trois agents recenseurs

Comme tous les cinq ans, la commune doit procéder au recensement général de sa population. Le dernier recensement a eu lieu en janvier 2008, le prochain aura donc lieu début 2013. Pour ce faire, **nous recherchons trois agents recenseurs qui seront chargés de collecter les données dans chaque foyer. La collecte débutera le 17 janvier 2013 pour se terminer impérativement le 16 février 2013.** Chaque agent aura en charge le recensement d'environ 200 logements, soit plus de 430 habitants. Les candidats recenseurs doivent avoir au moins 18 ans

et disposer d'un moyen de locomotion. Ils devront être disponibles en janvier et février 2013 et pouvoir suivre au préalable une formation obligatoire sur deux demi journées, organisée en décembre. Pour le recrutement, la priorité sera donnée aux habitants de la commune. La rémunération est calculée en fonction de la population recensée (nombre de foyers et nombre d'habitants). Les personnes intéressées doivent faire acte de candidature auprès de la mairie avant le vendredi 23 novembre. Contact et informations complémentaires, auprès du

Les décisions du Conseil Municipal

Séances du 18 septembre, 9 et 30 octobre 2012

Le conseil municipal, en collaboration avec les communes de la Crèche et de Ste Néomaye, a engagé une réflexion sur les aménagements de sécurité à prévoir sur la route départementale 7 à Bougouin, et sur la D 5 à la Chesnaye.

Les décisions suivantes ont été prises :
Réhabilitation de l'ancien secrétariat de mairie en salle de réunion. Pour répondre à une demande croissante, l'ancien secrétariat de mairie a été réhabilité en salle de réunion. Ce local de plain pied avec toilettes peut accueillir des réunions d'une vingtaine de personnes. Il est notamment à la disposition des associations.

Parallèlement, la commune a mis à la disposition de l'association Sport Attitude un local de chantier « bungalow » qui a été installé dans l'enceinte du local technique avec accès par l'extérieur.

Les toilettes de la salle des fêtes sont en cours de réfection. Ces travaux (mise aux normes d'accessibilité, plafond, pose de faïence, peinture...) sont effectués par les agents communaux.

Depuis plusieurs mois, le conseil municipal, en collaboration avec les communes de la Crèche et de Ste Néomaye, a engagé une réflexion sur les aménagements de sécurité

à prévoir sur la route départementale D7 à Bougouin, et sur la D5 à la Chesnaye. Aujourd'hui les trois communes sont d'accord sur les points suivants : création d'un cheminement pour piétons, marquage au sol sur les voies, installation d'écluses doubles, limitation de vitesse, et révision de certains itinéraires et arrêt de bus. Ces propositions viennent d'être présentées au Conseil Général qui est le seul habilité à intervenir sur les routes départementales.

Le chemin des Raguittes a été empierré, l'équivalent de 10 remorques de remblais a été déposé sur 150 mètres par les agents communaux aidés par un agriculteur.

Le lavoir de Sorigné a été refait.

Destruction de nids de frelons asiatiques : La commune a activé la convention avec les chasseurs pour la destruction, par tirs au fusil, de nids de frelons asiatiques de grande hauteur. En octobre trois nids ont été détruits à l'aide de ce moyen

Mise en place d'un plan alimentaire à la cantine scolaire

Pour répondre à la demande des pouvoirs publics, la commune a mis en place un plan alimentaire à la cantine scolaire à partir des recommandations préconisées par le GEMRC (Groupement d'Etude des Marchés de la Restauration Collective).

D'abord mis à l'essai en fin d'année scolaire 2011-2012, il est en place depuis la rentrée de septembre. Il a pour objectif de permettre aux enfants d'apprécier toutes les variétés

d'aliments: viandes, poissons, légumes crus ou cuits, fromages, fruits.

Tous ces aliments doivent revenir de manière régulière, il est recommandé de servir des produits frais, de proposer une minorité de friture et de respecter la saisonnalité des fruits et légumes. Notre cuisinier s'est approprié cette nouvelle méthode de travail dans le respect des règles d'hygiène alimentaire avec une obligation de traçabilité en cas de contrôle.

Animation à la bibliothèque

La bibliothèque organise son animation de Noël pour les enfants, le mercredi 19 décembre à partir de 16h30. Elle sera animée par Nathalie Pugeault de la Communauté de Communes, sous forme de théâtre (Kamichibai) et contes. Les enfants peuvent faire un dessin à remettre le jour de l'animation afin de décorer la bibliothèque. Un goûter sera servi après le spectacle. Venez nombreux.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est gratuite, qu'elle est ouverte le mercredi

de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h. Nous avons des nouveautés achetées par la municipalité cet été et d'autres empruntées au bibliobus lors de son passage le 16 octobre et à la bibliothèque départementale. Nous pouvons également vous réserver des ouvrages que vous désirez lire auprès de la bibliothèque départementale.

Contact : Marylène Piot à la bibliothèque aux heures d'ouverture au 05 49 73 99 90 ou au 05 49 25 05 82

Sécheresse et fissures sur les bâtiments dernier rappel

Quelques propriétaires, suite à une annonce dans le Fressines infos de mars 2012, ont signalé en mairie des fissures sur les murs de leur maison. Ces fissures qui lézardent les murs sont particulièrement visibles sur les parties les plus fragiles du bâti comme les pignons, les fenêtres ou encore les angles. **Elles pourraient avoir comme origine les sécheresses successives.** La mairie lance

un recensement du nombre d'habitations concernées. Si vous constatez des fissures récentes sur vos bâtiments, vous devez vous faire connaître en **mairie rapidement et avant la fin de l'année** et constituer un petit dossier avec photos, constatation des dommages par un artisan, devis de réparation. En fonction du nombre de demandes, la commune décidera ou non de déposer une demande de classement en

*Si vous constatez des fissures récentes sur vos bâtiments, vous devez vous faire connaître en **mairie rapidement et avant la fin de l'année***

À savoir

Cérémonie du 11 novembre

Commemoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le déroulement de la cérémonie sera le suivant : Rassemblement place de la Bascule à 11 h et défilé jusqu'au monument aux morts. Allocution, appel des morts,

dépôt de gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence, hymne national. Les enfants de l'école et l'ensemble de la population sont invités à y participer. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité, servi à la cantine

Vœux à la population et repas des aînés à noter sur votre agenda

Le conseil municipal a arrêté la date du vendredi 11 janvier 2013 à 18h30 pour la présentation des vœux.

Le repas communal des aînés aura lieu le samedi 19 janvier 2013 à partir de midi à la

salle des fêtes. Toutes les personnes de plus de 65 ans seront personnellement invitées par courrier. Elles peuvent dès maintenant réserver cette date sur leur agenda.

Les points d'apport volontaire ne sont pas une déchetterie

Pour permettre le tri sélectif, les PAV (Points d'Apport Volontaire) sont au nombre de 5 sur la commune : à Bougouin, à Moulay, rue de la Billaudière, rue du Grelet et à la salle des fêtes. Les agents communaux veillent à la propreté des lieux (au moins un passage par semaine) mais certaines personnes peu scrupuleuses y déposent tout et n'importe quoi. Ces lieux ne sont pas des déchetteries. Les dépôts de toute nature sont interdits aux abords des PAV conformément à l'arrêté municipal qui y est affiché. Rappel des règles: Pour le **bac**

vert, ne déposer que du verre, sans bouchon ni capsule. Les ampoules électriques et la vaisselle cassée ne sont pas recyclées. Dans le **bac bleu**, que du papier, enlever les films plastiques, pas de papier gras. Le **bac jaune** n'accepte pas les catégories d'emballage autres que celles qui y sont dessinées. Les débarrasser de tout contenu. Par exemple, les pots de yaourt ne sont pas recyclables. Si vous avez un doute, mettez le produit dans votre poubelle. Il peut arriver que certains bacs soient pleins, dans ce cas merci de le signaler en mairie.

Demande d'autorisation de voirie

Pour tous travaux, qui empiètent ou encombrant la voirie (ravalement de façade, réfection de murs...), il est obligatoire de faire une demande d'autorisation de voirie en mairie. Cette demande, après étude, permettra éventuellement de proposer une déviation ou encore à la commune de participer à la

signalisation pour une meilleure sécurité et améliorer les conditions de travail sur site. Les demandes sont à faire au minimum dix jours avant les travaux pour les routes communales et au moins quinze jours à l'avance pour obtenir l'avis du Conseil Général sur les routes départementales. Contact et renseignements à la mairie.

Rappel : inscriptions sur les listes électorales

Les personnes non inscrites et les nouveaux arrivants peuvent s'inscrire jusqu'au **31 décembre 2012**. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et se présenter à la mairie. Les jeunes qui ont atteint l'âge de 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 28 février 2013, ont

reçu un courrier avant leur inscription d'office. De même les personnes qui veulent faire corriger leur carte d'électeur (ajouter le nom d'épouse par exemple ou modifier l'adresse...) doivent faire une demande par écrit en mairie, avant le 31 décembre 2012.

La vie associative

ACAF : le marché du Beaujolais

Comme à son habitude, le Beaujolais sortira le 3^{ème} jeudi de novembre, soit le **jeudi 15 novembre 2012**.

L'Association des Commerçants et Artisans Fressinois (ACAF) organise le marché du Beaujolais autour des producteurs locaux qui viendront vous faire déguster leurs produits, en accompagnement du Beaujolais nouveau. Dégustation du Beaujolais

primeur 2012, fromages, saucissons, pains, pâtisseries, foies gras, miel, conserves (lapins, volailles, canards) etc... souscription gratuite autour du vin.

Rendez vous à 17 h 30 à la salle des fêtes de Fressines. Il est toujours possible de dîner sur place avec des amis ou en famille. Contact : Cave Vins et Plaisirs au 05 49 06 06 36

8

Samedi 8 décembre 2012 c'est la date retenue pour le Téléthon sur la commune. Le **c o m i t é** d'organisation s'est déjà réuni à deux reprises pour **a r r ê t e r** le programme. Les **f e s t i v i t é s** débiteront, à partir de 14h30 avec une randonnée pédestre et une animation de kart à pédales. Le soir sera consacré à un loto à 20h30 (ouverture des portes à 19h30). Vous pouvez encore offrir des lots qui seront mis en jeu. **U n e u l t i m e** **r é u n i o n** **d e** **p r é p a r a t i o n** **e s t** **p r o g r a m m é e** **l e** **v e n d r e d i** **2 3** **n o v e m b r e** **à** **2 0** **h** **3 0** **à** **l a** **p e t i t e** **s a l l e** **d e** **l a** **s a l l e** **d e s** **f ê t e s**. Toutes les personnes qui

Retrouvez votre journal et de nombreuses autres informations sur le site internet dédié à la commune à l'adresse suivante : <http://www.fressines.net/>

La vie associative

Sport Attitude : sortie footing

L'association Sport Attitude organise une sortie « footing » qui se déroulera le dimanche 7 janvier 2013, avec un départ à 9h30 de la salle des fêtes de Fressines. Deux distances au choix (environ 12 et 25 km). Les accompagnateurs à vélo sont autorisés, la sortie est **GRATUITE** et ouverte à tous, il n'y a pas de classement ni podium, chacun court à son allure. Parcours entièrement fléché, une douche à l'arrivée (au stade).

Rappel de l'objectif de la sortie footing:

Découvrir chaque année des parcours différents dans une ambiance agréable et sympathique, sans esprit de compétition. Pas d'engagement, vestiaires, ravitaillements à mi-parcours, pot de l'amitié offert à l'arrivée. Pour plus d'infos, se connecter sur le blog de Sport Attitude.

Contact et renseignements : Moustapha Nakib au 06 47 26 33 96

La Tribu des Tamalous

La Tribu des Tamalous a repris ses réunions hebdomadaires le 6 septembre. Tous les jeudis, vous passez par la salle des fêtes et poussez la porte de la petite salle ouverte de 14h30 à 18h. Les participants, assidus ou ponctuels, s'adonnent à des activités diverses selon les souhaits des présents et leur nombre, ils vous accueillent avec le sourire. La convivialité étant le fil conducteur, toute personne recherchant le contact humain est la bienvenue, même pour une heure ou plus par séance. Aucun impératif de temps de présence ou d'assiduité, de critère d'âge n'est imposé. Au contraire, le mélange des générations est source d'enrichissements réciproques.

En fonction de l'évolution du nombre et des souhaits des participants, les activités peuvent évoluer dès l'instant qu'elles n'engendrent pas un usage exclusif de la salle par la Tribu.

Par ailleurs des sorties sont à l'étude.

Renseignements : Marie-Josèphe Fourmy au 05 49 75 61 47 ou au 06 85 11 74 61, Guy Orry au 05 49 05 81 98 ou au 06 14 11 24 50, Jocelyne Menuey-Hann au 05 49 75 50 04 ou au 06 74 98 47 32.

Les Baladins de Fressines

Après la trêve estivale, la troupe théâtrale « Les Baladins de Fressines » s'est réunie le 5 septembre 2012. Nous avons choisi une nouvelle pièce sur laquelle nous avons déjà commencé à travailler. Nous serons 11 acteurs cette année, les enfants seront au nombre de 9, et comme chaque année, nous tâcherons de faire rire les Fressinois(es) et les habitants des villages voisins... Nous espérons vous voir nombreux lors de nos représentations en mars 2013.

N'hésitez pas à aller sur le site "Fressines.net".

ACAF et fêtes de fin d'année

En partenariat avec l'ACAF, la Boulangerie des Lys et la boîte à Melys vous proposent le samedi 24 novembre 2012 de 10h à 19h sur le parking de l'école, une journée dégustation et découverte pour réussir vos fêtes de fin d'année. Découverte des métiers de l'artisanat, vente de foie gras et produits régionaux, seront au rendez-vous....

Venez tenter votre chance pour gagner un VTC d'une valeur de 200 euros et de nombreux autres lots !!! Entrée gratuite. Buvette. Venez nombreux !!

Fêtes de la musique 2013

Fête de la musique 2013 : Appel aux bénévoles

Afin de faciliter l'organisation de la fête de la musique 2013, nous souhaiterions créer un **comité de pilotage**. Si vous êtes intéressé nous vous convions à une réunion d'informations **le lundi 12 novembre 2012 à 20h30** dans la petite salle de la salle des fêtes de Fressines. Nous comptons sur votre présence.

Concert Rock le 17 novembre

L'association, Ecole de musique, organise le samedi 17 novembre 2012 à 21h30 à la salle des fêtes de Fressines un concert rock avec le groupe « The Electric Beans ».

En première partie « Les Picons du Lavoir ».

L'entrée est libre, buffet et buvette sur place.

Contact : Laurence SENECHAULT au 06 08 00 25 06.

Association des parents d'élèves

Le conseil local des parents d'élèves de Fressines organise une vente de sapin de Noël. Différentes variétés et hauteurs sont disponibles de 10€ à 39€. Vous trouverez des bons de commande chez les commerçants de Fressines ou auprès de l'APE au 06 20 16 02 39 ou 05 49 75 15 63. Les commandes sont à passer avant le mardi 13 novembre 2012. La livraison se fera sur le parking de l'école le samedi 1er décembre de 9h à 14h.

Lors de cette matinée, une benne sera à votre disposition pour la récupération de tous vos papiers usagers, en paquets ficelés, qui seront vendus à une entreprise de recyclage. Les bénéfices de cette journée serviront à financer des activités ou sorties des enfants de l'école de Fressines. Ce jour là sera également présent le secours populaire pour une récolte de jouets. Alors pensez à commander vos sapins, à ficeler vos papiers et à apporter vos jouets le 1er décembre 2012 de 9h à 14h parking de l'école.